

# Examen Périodique Universel



15<sup>ème</sup> session

Genève, du 21 janvier au 1er février 2013

N. Mohamed Djelil Eddine BENABDOUN

## Examen périodique universel du Burundi

**M. le Président,**

L'Algérie accueille chaleureusement son Excellence , ainsi que les membres de sa délégation et saisi cette occasion pour exprimer ses sincères félicitations pour la présentation du rapport national qui vient d'être soumis à l'occasion du deuxième examen périodique universel de ce pays frère.

Nous félicitons vivement le Burundi pour les progrès remarquables accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées lors de son examen au premier cycle de l'EPU. Cela témoigne de l'engagement de ce pays, en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Le Burundi a traversé au cours de ces dernières années des moments marqués par des conflits politiques répétitifs. Nous nous réjouissons que ce pays ait retrouvé la cohésion sociale et ce, par l'engagement d'un processus de paix marqué par la tenue d'élections en 2005 ainsi que d'autres rendez-vous électoraux.

Le Burundi a engagé un certain nombre de réformes visant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme depuis son premier examen. Quelques faits majeurs ont ainsi attiré notre attention :

- L'adoption d'un système de quotas permettant un plus large accès à la femme dans la prise de décision ;
- La lutte contre la traite des femmes et des filles ;
- La réforme de la justice par notamment la révision du code pénal ;
- La lutte contre la discrimination par la protection des droits des albinos et des batawas ;

- L'adoption de programmes visant à la promotion de l'éducation des filles ;
- L'adoption d'un plan national de développement sanitaire 2011- 2015.

Ma délégation souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

- Poursuivre la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire 2011-2015 ;
- Adopter le projet de politique nationale de protection de l'enfant.

Nous saisissons cette occasion pour appeler la communauté internationale à apporter l'assistance technique nécessaire, qui permettrait au Burundi de relever les défis liés à la protection des droits de l'homme.

Enfin nous souhaitons plein succès à la délégation au Burundi dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées .

**Je vous remercie**